

VONTOBEL FUND
Société d'investissement à capital variable
11–13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
RCS Luxembourg B38170
(le « Fonds »)

**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE
VONTOBEL FUND – DYNAMIC COMMODITY**

Luxembourg, le 29 novembre 2023

Le conseil d'administration du Fonds (le « Conseil d'administration ») souhaite vous informer que les actifs du compartiment Vontobel Fund – Dynamic Commodity (le « Compartiment ») ont chuté à un niveau qui ne permet plus une gestion efficace du point de vue économique des actifs du Compartiment.

En conséquence, le Conseil d'administration a décidé d'engager la procédure de liquidation du Compartiment à compter du 29 novembre 2023 conformément à l'article 28 des statuts du Fonds et à la section 22.5 du prospectus du Fonds.

Les souscriptions, conversions et rachats d'actions du Compartiment ne seront plus acceptés à partir du 29 novembre 2023, 14h45 heure de Luxembourg.

Les coûts engendrés par la liquidation sont pris en charge par le Compartiment et sont reflétés dans la valeur nette d'inventaire du Compartiment.

Le produit de la liquidation sera distribué dans les meilleurs délais.

À la clôture de la liquidation, tous les produits de liquidation et de rachat qu'il ne sera pas possible de distribuer aux investisseurs seront déposés auprès de la Caisse de Consignation de Luxembourg jusqu'à l'expiration du délai de prescription légal.

Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques, fiscaux et/ou financiers pour toute question relative à la liquidation du Compartiment.

Le Conseil d'administration